



Bulletin Mensuel n° 1/2008 Janvier 2008

EDITORIAL

2007: Petit bilan pour une grande année

En ce début 2008, l'équipe du SSI/CIR souhaite présenter les différentes activités de l'année dernière, exceptionnellement riche. La plupart des lecteurs du bulletin n'ayant pas accès au rapport annuel, il a semblé utile au SSI/CIR de revenir sur ces projets afin de donner une image plus complète de ses prestations.

L'année 2007 aura été bien remplie: en plus des services de base qui constituent le cœur des activités du SSI/CIR (et ce bulletin en particulier), son équipe a assumé toute une série de mandats qui, s'ils ne furent pas toujours faciles à glisser dans les agendas, ont assurément été une source d'inspiration et de satisfaction.

Des projets

Le projet le plus important en termes de temps et de ressources a été conduit en Moldavie. Dénommé « Développement de services sociaux intégrés en faveur des familles vulnérables et des enfants en situation de risque en Moldavie », financé par l'Union Européenne (projet TACIS) et mis en œuvre par le bureau national de l'UNICEF, le projet a couvert les différents aspects nécessaires à la mise en place d'une réforme sociale d'ampleur nationale. Le SSI/CIR s'est chargé des révisions législatives en lien avec les propositions formulées par les experts concernant la réorganisation des services sociaux et des mesures de prise en charge alternative en faveur des enfants. Un projet de Code des Droits de l'Enfant a été élaboré, ainsi que plusieurs cadres législatifs secondaires tels que l'accréditation des ONG actives dans ce domaine, les mécanismes de plainte accessibles aux enfants en institutions, etc. Le mandat a été réalisé en partenariat avec la

branche suisse du SSI qui s'est occupée des aspects liés à la politique sociale (désinstitutionalisation, code éthique, etc.).

Le second projet de grande ampleur s'est inscrit dans le cadre d'une étude lancée par l'UNICEF visant à mieux comprendre les problématiques liées à l'adoption dans les pays de l'ex-URSS. Une première mission d'évaluation a été conduite en Azerbaïdjan, suivie d'une « double mission » au Kazakhstan et Kirghizstan. Parallèlement, une formation d'une semaine a été dispensée à Genève, aux membres de la nouvelle autorité centrale de Baku.

A la demande du Gouvernement de Chypre, le SSI/CIR a également élaboré une proposition de cadre législatif et a participé à une table ronde en vue de la révision de la loi chypriote relative à l'adoption nationale et internationale. Ce projet a été finalisé en 2007. Le Centre a également été consulté par la Mauritanie (Décret sur le Centre d'Accueil des Nouveaux Nés abandonnés) et par l'Irlande (Commission en charge de la réforme législative relative à l'adoption).

Des conférences, des séminaires et de la formation

Les quatre membres du SSI/CIR ont par ailleurs parcouru des milliers de kilomètres à travers le monde pour participer à plusieurs conférences consacrées à l'adoption : au Pérou (organisée par l'Autorité centrale d'adoption), en France (organisée par l'Agence Française

d'Adoption), en Inde (organisée par CARA), en Lituanie (réunion des autorités centrales européennes), et en Espagne (organisé par le Ministère du travail et des affaires sociales).

Mandaté par l'ONG suisse « Children Action », deux membres du SSI/CIR ont dispensé en Roumanie un cours de trois jours sur les droits de l'enfant privé de famille dans le cadre d'une formation post-grade adressée aux assistants sociaux, psychologues et juristes. Le SSI/CIR est également intervenu en France lors d'un séminaire de formation des intermédiaires en adoption, et en Suisse dans le cadre d'une formation post-grade sur la protection de l'enfance.

Des recherches

L'Autorité centrale fédérale du Canada a commandé une recherche sur la kafala et les pratiques d'adoption dans une série de pays musulmans. En outre, le SSI/CIR a entrepris une étude comparative sur la pratique de la kafala dans différents pays musulmans et différents pays d'accueil. Cette étude a été un succès et a été présentée aux autorités centrales en Lituanie. Si des financements sont trouvés, elle sera traduite en anglais et en espagnol et éditée cette année. L'étude sur l'adoption des enfants grands a quant à elle été traduite en espagnol et en anglais et est prête à être diffusée.

Des recherches plus limitées ont également couvert la question de l'adoption ouverte (*open adoption*), des statistiques, etc. La question de la protection et de la prise en charge des mineurs non accompagnés a quant à elle fait l'objet d'une série spéciale dans les bulletins de juin à décembre 2007, grâce à un soutien de l'UNICEF.

Enfin, le projet « Fiche de formation » arrive à son terme à la fin de ce mois: 54 fiches ont été publiées en un peu plus de deux ans, et distribuées à un nombre toujours croissant de bénéficiaires (plus de 2500 répartis dans 120 pays).

Naturellement, les activités traditionnelles du SSI/CIR se sont poursuivies tout au long de l'année: 10 bulletins mensuels, 15 états de situations réservés aux autorités centrales finançant le Centre, plus de 80 réponses documentées sur divers sujets, etc.

Une évolution prometteuse

Cette longue énumération démontre que la réputation du Centre de Référence est désormais bien établie et que ses services sont appréciés loin à la ronde. Près de 15 ans après sa création, l'évolution des activités, en particulier l'importance croissante des projets spécifiques, permet au Centre non seulement d'élargir sa sphère de compétence et de développer ses relations avec les professionnels à travers le monde, mais elle assure également les rentrées financières nécessaires à son fonctionnement. En lui permettant d'approfondir son expertise, elle nourrit les services de base fournis aux autorités qui soutiennent le SSI/CIR, services qui restent naturellement prioritaires dans l'organisation du travail.

Le Service Social International et l'équipe du SSI/CIR remercient chaleureusement ses différents partenaires pour leur soutien et pour la confiance témoignée tout au long de cette année. Ses remerciements vont en particulier au Bureau Régional ECO-CEI de l'UNICEF à Genève et aux bureaux nationaux de cette même organisation pour leur excellente coopération dans la réalisation des projets mentionnés, ainsi qu'aux Gouvernements Irlandais et Sud-Africain qui ont rejoint en 2007 le cercle des pays soutenant le Centre, portant ainsi leur nombre à vingt.

L'équipe du SSI/CIR formule ses meilleurs vœux pour la nouvelle année à tous ses lecteurs et se réjouit de poursuivre avec eux les combats qui font le sens de notre travail et de notre engagement.

L'équipe du SSI/CIR